

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard 01.40.58.75.00
Annonces 01.40.58.77.56
Accueil commercial . . 01.40.15.70.10

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1089 - page 67

69 - Rhône

ASSOCIATIONS

Modifications

Déclaration à la préfecture du Rhône.

Ancien titre : COORDINATION POUR L'EVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES EN SANTE EN RHONE-ALPES (CEPPRAL).

Nouveau titre : **COORDINATION POUR L'ÉVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES EN SANTÉ EN AUVERGNE RHÔNE-ALPES (CEPPRAAL).**

Nouvel objet : promouvoir et accompagner l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins dans les secteurs sanitaires et médico-sociaux, et en particulier la mise en oeuvre de l'évaluation des pratiques professionnelles, du développement professionnel continu (dpc) et de la gestion des risques associés aux soins ; dans ce but elle a pour vocation d'assurer la mise en commun des éléments d'information et des expériences d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins menées en région Auvergne Rhône-Alpes ou dans toute autre région sur demande et de conduire des actions d'information et/ou de formation au profit de ses membres.

Siège social : 162, avenue Lacassagne, 69003 Lyon.

Date de la déclaration : 20 février 2017.